

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 FEVRIER 2014**

Délibération  
n° 2014.02. 38.B

**Restaurant du  
Camping du Plan  
d'Eau à SAINT-YRIEIX  
contrat de location  
avec l'entreprise  
individuelle "Chez  
Nuno"**

**LE VINGT SEPT FEVRIER DEUX MILLE QUATORZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 février 2014**

**Secrétaire de séance** : Didier LOUIS

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2014**

**DELIBERATION  
N° 2014.02. 38.B**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TOURISME

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**RESTAURANT DU CAMPING DU PLAN D'EAU A SAINT-YRIEIX : CONTRAT DE LOCATION  
AVEC L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE "CHEZ NUNO"**

Parmi les attentes des clients qui fréquentent le camping du Plan d'Eau, il ressort la nécessité de mettre en place une offre de restauration simple et familiale ainsi qu'une petite épicerie pour les produits de consommation courante.

Pendant la saison 2013, Mesdames Nathalie PERLES et Jessie PHILIPPOT ont exploité le service de restauration uniquement et ont transmis une demande de résiliation de leur bail au 30 septembre 2013.

Dans le cadre d'un appel à candidature pour la saison 2014, Monsieur Nuno Miguel PIRES, installé depuis mai 2012, a fait part de son intérêt pour les locaux du restaurant du camping.

Jusqu'à présent, il pratique une activité de vente à emporter en camion sur plusieurs emplacements à l'Isle d'Espagnac et à Gond-Pontouvre, avec pour particularité de proposer des produits de pâtisserie.

Monsieur PIRES a été accompagné au moment de sa création en 2012 par l'Atelier de la Création et a obtenu une Bourse Régionale Désir d'Entreprendre de 3 000 €.

Il souhaite compléter son activité ambulante par une activité fixe, pour laquelle une salariée sera recrutée. Cela lui permettra également de proposer un service de traiteur événementiel. Il a en effet des demandes auxquelles il ne peut pas répondre jusqu'à présent, n'ayant pas le matériel adapté.

L'offre commerciale de Monsieur PIRES permet de mettre en place un service de restauration adapté aux attentes des campeurs : snack, pizza, pâtisserie, soirées thématiques et petite épicerie.

Un contrat de location assorti d'une redevance de 1 000 € HT pour la première année d'activité, du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 28 février 2015, pourrait être signé avec l'entreprise « Chez Nuno ». L'ensemble des charges de consommation d'énergie et l'entretien des locaux seront à la charge du preneur.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le contrat de location du restaurant du camping du plan d'eau avec l'entreprise « Chez Nuno » pour la saison 2014/2015.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit contrat.

.../...

**D'INSCRIRE** la recette au budget annexe camping - chapitre 75

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>03 mars 2014</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>03 mars 2014</b>